

**DELEG – Responsable du Pôle Gestion Locative**

**DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Béatrice DAMAREZ**

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **CA-21.119** du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Madame Béatrice DAMAREZ** exerce les fonctions de **Responsable du Pôle Gestion Locative**, placée sous l'autorité de la Directrice Clientèle.

Donne délégation à **Madame Béatrice DAMAREZ** pour signer les actes suivants :

- Les courriers d'information des résiliations de contrats de location à la Caisse d'Allocations Familiales pour clôture éventuelle des droits à APL ;
- L'ensemble des baux, conventions de location ou convention de mise à disposition et leurs pièces annexes ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 28 janvier 2022

**Responsable du Pôle Gestion Locative**

**Directeur Général**

**SIGNE**

**SIGNE**

**Béatrice DAMAREZ**

**Jean-Louis ERVOES**

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**Notifié par remise en main propre le**

**Béatrice DAMAREZ**